Vision des contemporains

Louis XI vu par Commynes

Commynes a quitté Charles de Bourgogne en 1472 pour rejoindre son ennemi Louis XI. C'est une décision qu'on a qualifiée de divers noms et qu'on a expliquée de différentes manières. Nous laisserons de côté ces questions. Il reste que ce changement de camp a permis à Commynes de vivre successivement dans l'intimité des deux princes antagonistes, mais on peut se demander si Commynes n'aurait pas tendance dans ses *Mémoires* à accabler son premier maître et à exalter le second pour se justifier lui-même[1].

D'autre part, il ouvre son œuvre en saluant Louis XI comme son « maistre et bienfaicteur et prince digne de très excellente memoire »[2] et signale les « granz privaultéz et bienfaictz [dont il bénéficia] sans jamais interrompre jusques a la mort que l'un ou l'autre n'y fut »[3]. Plus loin, il affirme qu'il est lié au roi, « tenu comme chascun scait »[4]. Il insiste sur sa situation privilégiée auprès de Louis XI[5]. Mais, en même temps, il refuse d'être l'un de ces chroniqueurs qui se bornent à louer, se taisant sur les points délicats et s'appuyant sur une information incertaine : lui a décidé de ne dire que la vérité ; aussi nourrira-t-il ses *Mémoires* de sa propre expérience ou de celle d'éminents personnages, sans se préoccuper de savoir si l'on pourra utiliser ses propos contre tel ou tel[6].

1. — Sur tout cela, on trouvera des compléments et des suggestions dans nos deux ouvrages, *La Destruction des mythes dans les* Mémoires *de Philippe de Commynes*, Genève, Droz, 1966, et *La Vie de Philippe de Commynes*, Paris, SEDES, 1969.

2. — I, 1. Nous citons les *Mémoires* d'après l'édition de Joseph Calmette et de Georges Durville, en 3 tomes, Paris, 1924-1925 (*Les Classiques de l'histoire de France au Moyen Âge*, 3,5 et 6). Le premier chiffre indique le tome, le second la page.

3. — I, 3.

4. — I, 230.

5. — I, 1 et 3.

6. — II, 172-173: « Les croniqueurs n'escrivent communement que les choses qui sont a la louenge de ceux de qui ilz parlent et laissent plusieurs choses ou ne les sçavent

L'œuvre est donc traversée de desseins divers, voire contradictoires, qu'il convient de ne pas oublier quand on essaie de définir le portrait complet et complexe que Commynes nous a laissé de Louis XI, du début de son récit en 1464 jusqu'à la mort du roi en 1483.

I

Avec Mathias de Hongrie et le Grand Turc, Louis XI fut pour Commynes *l'un des trois plus remarquables parmi les souverains* et les hommes qui aient régné et vécu depuis cent ans ; et même, de ces trois, il fut le plus honnête dans tous les sens du terme, et plus particulièrement dans sa vie sociale et son comportement, ce qui s'explique par le fait qu'il « estoit roy tres crestien »[7]. La première place lui revient dans tous les domaines à cause de sa sagesse, de sa générosité et de sa vertu, au sens de fermeté[8]. Il fut le plus honoré. Ce fut à coup sûr le meilleur[9].

Commynes le présente comme supérieur à son rival le plus dangereux, Charles de Bourgogne, à tous les points de vue (politique, moral et intellectuel), quitte à atténuer ou à omettre certains aspects de la personnalité ou de l'activité du roi : affaire catalane, politique religieuse, dévastations ordonnées dans le Nord de la France, exécution du duc de Nemours, zoophilie, passion de la chasse…[10]. Quitte à uniformiser et à rationaliser le caractère de Louis XI qui passait pour « variable » et instable aux yeux d'historiens comme Chastelain et Basin, et pour changer de propos d'heure en heure selon l'ambassadeur milanais Panigarola.

Mais, s'il fut le plus grand des princes de son temps, c'est qu'il possédait des *qualités exceptionnelles* aux yeux de Commynes qui se plaît à les souligner, et qui énonce ainsi ce qui fait un grand souverain.

Autant le Téméraire a détourné de lui la bienveillance de Dieu par son orgueil, sa cruauté et sa déloyauté, autant Louis XI a su conserver ses faveurs, en sorte que, si le royaume a eu la chance d'être protégé par la toute-puissance divine, il le dut à la *piété* du souverain dont Commynes donne des exemples. Le premier article de son credo politique est qu'il est habile d'être pieux.

pas aucunes fois a la verité. Et je me delibere de ne parler de chose qui ne soit vraye et que je n'aye veue ou sceue de si grans personnages qu'ilz sont dignes de croire sans avoir regard aux louanges. Car il est bon a penser qu'il n'est nul prince si saige qui ne faille bien aucunes fois… »

7. — II, 329.
8. — II, 309.
9. — II, 324.
10. — Sur tout cela, voir notre *Destruction des mythes…*, passim.

Louis XI le fut toute sa vie. Tant qu'il vécut, il consacra aux Saints Innocents le jour de la semaine qui correspondait à la fête de ces bienheureux[11] ; il se confessait chaque semaine[12] ; il honorait la Vierge[13] ; à l'approche de la fin, il pria et reçut les sacrements[14]. Il sut se repentir, n'ayant plus confiance qu'en Dieu et en ses saints pour obtenir un sursis. Il eut le grand mérite de faire une large place à Dieu dont il est nécessaire de tenir compte dans l'élaboration de la politique, tout en restant très attentif aux réalités de cette terre. Enfin, il refusa tout service de la part de ceux que leur cruauté ou leur irréligion avaient rendus ennemis de Dieu : il ne composa ni avec le comte de Campobasso, ni avec Richard III, ni avec le Grand Turc.

Ce qui fit aussi la grandeur de Louis XI, c'est d'*avoir triomphé sans recourir*, ou le moins possible, *aux armes*, c'est-à-dire au hasard des batailles, « craignant, écrit Commynes, de mettre les choses en doubte en en adventure »[15]. Quand un choc se produit entre des armées (à Montlhéry et en Picardie), c'est malgré lui. À l'ordinaire, il s'en tient à un principe : ne rien abandonner au hasard, par conséquent refuser les batailles : « il ne mectoit rien en hazard et ne vouloit pour riens les batailles »[16]. Il rassemble des armées si fortes que personne n'ose les affronter. Il préfère gagner les capitaines des garnisons ennemies en les soudoyant, ou séparer ses adversaires par des négociations. Ce n'est pas lui qui aurait engagé toute sa puissance en une seule bataille comme ce fut le cas à Azincourt[17]. Alors que le Téméraire rejette les offres des Suisses, leurs dommages-intérêts et leur alliance pour choisir la guerre et, finalement, y trouver la mort[18], Louis XI ligue contre le duc tous ses ennemis[19] et se débarrasse ainsi de son plus dangereux rival sans livrer lui-même la moindre escarmouche. La guerre déclarée, il n'accepte pas que ses gens sortent en grand nombre, il tâche de réduire au maximum la part du hasard, il s'efforce de parvenir au

11. — II, 57.
12. — II, 282.
13. — II, 325.
14. — II, 316 et 324.
15. — II, 247.
16. — II, 276.
17. — II, 240-24 : « Mais a grant peine leur fust advenue telle adventure du temps dudict roy nostre maistre, car jamais il n'eust hazardé son royaulme jusque la que de mectre a pied toute la noblesse dudict royaulme pour les combattre comme l'on feit a Gincourt (*Azincourt)* et y eust bien procedé plus saigement s'il en fust venu jusques la, comme avez peu veoir par la maniere qu'il s'en despescha a la venue dudict roy Edouard d'Angleterre. »
18. — II, 99-100.
19. — II, 100-101.

plus tôt à la paix et de disperser ses ennemis par la négociation[20]. Il évite les engagements armés[21].

Il préfère les armes de la *diplomatie* avec lesquelles il l'emporte sur tous ses adversaires. Sa *libéralité* est une qualité essentielle de ce fin politique qui, « plus sage, plus libéral et plus vertueux » que tous les autres[22], ne thésaurise pas mais utilise les immenses richesses qu'il prélève sur ses sujets[23]. S'il n'est pas avare de promesses, il distribue effectivement écus et offices, selon les désirs et les goûts de ses interlocuteurs que sa finesse lui a permis d'identifier, n'hésitant pas à payer au prix fort et à prodiguer son argent, ses biens et ses efforts pour acheter non seulement les maîtres, mais aussi les serviteurs, voire les serviteurs des serviteurs[24], dont les plus écoutés ne sont pas toujours les plus apparents. Il dépense des sommes colossales pour éloigner les envahisseurs anglais en 1475, et Commynes de préciser le montant de ses dons[25]. Grâce à l'or qu'il répand généreusement, il dissocie les coalitions et termine, « par largement donner et encore plus promectre »[26], les guerres, en 1465, en 1472 et 1475. Il sait utiliser cette arme d'une exceptionnelle efficacité, à laquelle personne ni rien ne résistent, dans la guerre comme dans la paix, ni les ennemis ni les alliés et les amis.

Pour Louis XI et son mémorialiste, la victoire ne revient pas à celui qui affronte sur un champ de bataille une coalition d'ennemis, mais à celui qui les oppose entre eux et finalement les disperse sans recourir à la force des armes. Louis XI était passé maître en cet art difficile[27]. Mieux qu'aucun prince qu'ait connu Commynes[28] ou qu'aucun de ses contemporains[29], il sut *semer la division* parmi ses ennemis, déceler les sujets de discorde, jeter de l'huile sur le feu. Ainsi en Normandie où il réduit à la solitude son frère Charles, « povre, deffaict et habandonné de tous ces chevaliers »[30], après avoir traité avec des comparses et le duc François II de Bretagne. Pour mener à bien cette politique, il envoie en tous temps et en tous pays de nombreux ambassadeurs qui, le plus souvent, sont à la fois des porte-parole officiels, des agitateurs et

20. — I, 60.
21. — I, 70.
22. — II, 309.
23. — II, 220.
24. — I, 96.
25. — II, 52. Cf. notre *Destruction des mythes…*, p. 315.
26. — I, 250.
27. — I, 89.
28. — I, 95.
29. — I, 170.
30. — I, 90, Cf. notre *Destruction des mythes…*, p. 316.

des espions. Certains sont déguisés en mendiants et en pèlerins[31], d'autres sont des professionnels, mais, en des circonstances exceptionnelles, il se sert de novices qui jamais de près ou de loin n'ont rempli de telles missions[32].

Pour triompher des adversaires, il faut *bien les connaître,* déceler leurs désirs cachés, leur adresser des paroles qui flattent leur amour-propre ou leur instinct secret. Sachant « complaire a ceux dont il avoit besoing »[33] et s'étant rendu compte que le roi Édouard IV « aymoit fort ses plaisirs et ses aises »[34], il s'efforce à la fois, en 1475, de discréditer les alliés de l'Anglais et d'inquiéter cet épicurien en lui répétant que la saison de la guerre est presque passée, que l'hiver approche et avec lui les difficultés. Il achève de le séduire par de vagues promesses qui flattent le souverain que hantent encore des rêves glorieux. Quant au Téméraire qui se veut un fier chevalier marchant sur les traces d'Alexandre et de César, Louis XI chatouille son orgueil par des paroles qui exaltent sa noblesse. Commynes reproduit le court dialogue par lequel, au moment du Bien Public, le roi enjôle son interlocuteur, habile à se servir de l'expression de son visage et de propos flatteurs[35] :

> « … et commença la parolle, disant : « Mon frère je congnois que estes gentilhomme et de la maison de France ». Ledit comte de Charroloys luy demanda : « Pourquoi, monseigneur ? – Pour ce, dist-il, que, quant j'envoyai mes embassadeurs a Lisle nagueres devers mon oncle, vostre pere, et vous et que ce fol Morvillier parla si bien a vous, vous me mandastes par l'arcevesque de Narbonne (qui est gentilhomme, il le monstra bien, car chascun se contenta de lui) que je me repentiroye des parolles que vous avoit dictes ledict Morvillier, avant que fust le bout de l'an. » Et dist le roy ces parolles : « Vous m'avez tenu promesse, et encores beaucoup plus tost que le bout de l'an. » Et le dit en bon visaige et ryant, congnoissant la nature de celluy a qui il parloit estre telle qu'il prendroit plaisir ausdictes parolles, et seurement elles lui pleurent. « Et avec telz gens vueil je avoir a besongner qui tiennent qu'ilz promectent ». Et desavoua ledict Morvillier, disant ne luy avoir point donné charge d'aucunes parolles qu'il avoit dictes. »

Le plus souvent, il *n'ignore rien de ses adversaires,* de leur caractère et de leurs dispositions du moment. Pour faire oublier à son oncle

31. — II, 107.
32. — C'est le cas du valet Merindot au moment de Picquigny; voir notre ouvrage cité, p. 318.
33. — I, 69.
34. — II, 48.
35. — II, 75-76.

le roi René la contrainte qu'il lui impose et pour le détacher du Téméraire, il le couvre d'argent, organise en son honneur des parties fines en galante compagnie et ordonne de satisfaire tous ses désirs « selon sa nature, le plus pres qu'il peut », tant et si bien qu'ils se quittent bons amis[36].

Il est nécessaire, pour réussir, de *dissimuler* à autrui ses sentiments et son action. C'est la leçon donnée par Louis XI qui abattit le Téméraire par personnes interposées en l'encourageant à poursuivre ses chimères. J. Calmette a parlé à juste titre de « diplomatie souterraine ». Dans l'ombre, il lança l'idée d'une coalition antiducale entre Les Nouvelles Alliances (Bâle, Strasbourg, et d'autres villes du Rhin), les Suisses et Sigismond d'Autriche ; il en accéléra la constitution, il la finança, liant des forces longtemps dispersées et opposées. Cette diplomatie, qui finance la guerre en sous-main sans la faire ni s'engager au grand jour, apporta les plus grands dommages, certes au Téméraire qui y laissa la vie, mais aussi à tous les autres qui « ne navigoient que sousbz le vent de cestuy-la »[37]. La *dissimulation* et le *secret*, nous les retrouvons dans toutes les actions du roi, qui se couvre de masques et opère dans le plus grand mystère. Témoin les négociations franco-anglaises de 1475. Il déguise ses sentiments réels sous de belles paroles, comme avec sa sœur Yolande qu'il n'aime pas et redoute, mais qu'il veut définitivement détacher du duc de Bourgogne[38]. Comédien consommé, il l'est aussi avec Édouard IV quand celui-ci souhaite conclure une alliance avec le roi et repasser la Manche pour combattre à ses côtés le Téméraire.

Si ce virtuose du masque et du déguisement dissimule et travaille dans l'ombre, c'est qu'il *redoute ses ennemis* et *soupçonne son entourage*. Ce sont des qualités pour Commynes : ce « me semble une tres grande espesse de folie de ne craindre son ennemy »[39]. Louis XI, enclin à médire, épargne ceux qu'il redoute, car « estoit assez craintif de sa propre nature »[40]. Avant de se lancer dans une entreprise, il envisage tous les aspects du problème à résoudre : « il estoit tardif et craintif a entreprendre »[41]. Et ce n'était pas sans raison : « il failloit bien qu'il y eust cause »[42]. Ses ennemis eurent tort de le mépriser pour son esprit craintif : ils le payèrent chèrement. Commynes va jusqu'à excuser sa méfiance maladive

36. — II, 113.
37. — II, 101.
38. — II, 127. Voir notre livre cité, p. 322-323.
39. — I, 197.
40. — I, 68.
41. — I, 146.
42. — I, 250.

à la fin du règne, qui serait le privilège et la rançon des princes sages, surtout quand ils ont beaucoup d'ennemis dont ils ont eux-mêmes, pour une part, suscité l'hostilité[43].

À la racine de la crainte et de la méfiance se trouve une qualité primordiale aux yeux de Commynes, *l'humilité*, que Louis XI pratiqua plus qu'aucun prince[44], et dont il donna de nombreuses preuves[45]. Il estimait cette vertu à un point tel qu'il se plaisait à répéter l'aphorisme suivant : « Quant orgueil chevauche devant […] honte et dommaige suivent de bien près »[46]. S'abaisser devant l'ennemi, c'est l'aveugler en flattant sa vanité, apprendre à le mieux connaître pour déceler ses faiblesses et l'abattre. Ne pas s'enorgueillir de sa puissance ou de son intelligence, redouter les manœuvres et les atouts de son ennemi, c'est s'astreindre à évaluer toutes les éventualités, ne rien négliger, ne rien laisser au hasard dont la part est toujours trop grande. C'est pourquoi, *humble et s'humiliant,* Louis XI fuyait l'orgueil partout et toujours comme le vice par excellence : il le montra avec le Téméraire, les serviteurs de Charles VII qu'il avait disgraciés, avec le connétable de Saint-Pol qu'il rencontra à égalité sur un pont que coupait une forte barrière, avec le roi Édouard IV, avec François de Paule.

Encore et toujours découvre-t-on la volonté de *sauver les apparences* quand il le faut. Le vrai politique, selon Louis XI et Commynes, ne perd jamais de vue ces deux vérités complémentaires : ne pas prendre l'apparence pour la réalité, savoir utiliser les apparences. Le roi porte le masque de l'amitié avec ses ennemis qui s'y laissent toujours plus ou moins prendre. Il simule jusqu'au bout la santé physique et intellectuelle. Il feint de respecter le droit et n'est jamais dépourvu de bonnes raisons quand il attaque le premier. S'efforçant de susciter une rébellion par toute la Bourgogne, il cherche « quelque bonne couleur et ung peu apparente » : il « print ses couleurs, disant que le duc de Bourgongne estendoit ses limites plus avant que le traicté ne portait »[47]. Soucieux de reprendre les hostilités sans paraître violer le traité de Péronne, il se sert de l'affaire du comte d'Eu, il se présente comme le défenseur d'un vassal et des droits de la couronne, il se retranche derrière l'autorité et la volonté des notables du royaume et des gens de justice. De même, pour la mise

43. — II, 289.
44. — II, 292.
45. — I, 67.
46. — I, 121.
47. — I, 172. Voir notre commentaire dans *La Destruction des mythes…*, p. 327.

à mort de Saint-Pol, c'est le parlement qui prononce la sentence, mais Louis XI agit dans la coulisse.

S'il peut manipuler ses adversaires, il le doit à une *quête constante de nouvelles et de renseignements*. Il sait écouter et interroger. Il veut connaître le plus grand nombre de gens. Il s'informe de tout et aime à comprendre les ressorts secrets de la réalité. Aidé par une fabuleuse mémoire qui le met au niveau du monde entier, puisqu'il « congnoissoit tout le monde et en tous pays et a l'entour de luy »[48], il tire la leçon de son expérience, surtout quand elle a été malheureuse. Par tous les moyens, il s'efforce de réunir les plus nombreuses informations : il achète des lettres confidentielles, il envoie un peu partout des messagers et des espions, il multiplie les ambassadeurs, il se rend à proximité du théâtre des opérations, il gagne les émissaires de ses ennemis, il organise le service des postes, il encourage ses serviteurs à lui annoncer les nouvelles le plus rapidement possible.

Il s'occupe de tout, l'esprit toujours actif, même dans les moments de repos, se dépensant sur un nombre très élevé de théâtres, se consacrant aussi bien à des questions mineures, tenant à garder la maîtrise de l'action, interdisant à ses gens tout excès de zèle, exigeant qu'ils se contentent de lui obéir scrupuleusement. Comme le Grand Turc et Mathias de Hongrie, « la plupart de ses œuvres, les conduysoit de luy et de son sens »[49]. Préoccupé du salut de l'État jusqu'à ses derniers moments[50], surveillant l'exécution de chaque détail aussi bien que fixant les buts de sa politique, il se distingua des autres princes dont la plupart passent leur temps à se divertir et à confier le soin de leurs affaires à des gouverneurs[51].

Cette activité fébrile aurait pu aboutir à des résultats catastrophiques (témoin l'échec final du Téméraire) si elle ne s'était accompagnée de la *lucidité* que Louis XI manifesta, le plus souvent, dans le choix de ses collaborateurs[52] et de ses ambassadeurs, dans les jugements portés sur les hommes[53], quand il opta pour une solution, selon les circonstances, ou quand il évalua les forces en présence et les conséquences des événements. Surtout, il sut utiliser le temps : tantôt il temporisa sans éveiller la méfiance de l'ennemi ni ménager ses promesses ; tantôt il se saisit de l'occasion et précipita les événements ; tantôt il prit de vitesse ses adversaires.

48. — II, 327-328.
49. — II, 339.
50. — II, 292.
51. — I, 69.
52. — I, 310.
53. — I, 170-171. Sur le choix de Lescun, voir notre *Destruction des mythes…*, p. 42-45. Voir aussi I, 240.

Lucide, il le fut en *distinguant l'essentiel de l'accessoire* et sacrifiant le second au premier, sans se laisser arrêter par aucune considération de dignité, de piété, de justice, de parole donnée et de reconnaissance.

Toutes ces qualités que Commynes reconnaît à Louis XI sont résumées par deux mots, *sens* et *vertu*, en quoi Commynes découvre la clé du succès quand on les possède ensemble, le *sens* étant la sagesse qui se déploie du simple bon sens à l'intelligence la plus déliée en passant par la subtilité, la ruse et la malice tandis que la *vertu* (la *virtù* italienne) est, sous la plume de Commynes, la force de caractère qui est faite de fermeté, d'énergie et de persévérance. Ces deux termes ne cessent de revenir, très souvent accompagnés d'intensifs :

> « Et a oyr sa parolle et veoir sa contenance, sembloit bien roy de grant vertu et de grant sens »[54].
>
> « … il avoit le sens parfaictement bon, lequel precede toutes sciences que on sçauroit apprendre en ce monde »[55].
>
> « En cest article ay congneu au roy nostre maistre un grant sens, car jamais prince n'eut plus grant crainte de perdre ses gens que luy »[56].

ou insérés dans un système comparatif :

> « …sans nulle doubte le roy en sens le (*le Téméraire*) passoit de trop, et la fin l'a montré par ses œuvres »[57].
>
> « La cause estoit que le sens et vertu de nostre roy precedoit celui du roy Edouard d'Angleterre »[58].
>
> « (*il était*) plus saige, plus liberal et plus vertueux en toutes choses que les autres princes »[59].

Sans doute Louis XI fut-il sage surtout dans l'adversité. Mais, même dans son déclin, on ne peut dire qu'il sombra dans la déraison, manifestant une étonnante lucidité[60] et une constance admirable[61].

54. — I, 153.
55. — I, 130.
56. — I, 130.
57. — I, 190.
58. — II, 239.
59. — II, 309.
60. — II, 313.
61. — II, 316.

II

1. Mais, dès le prologue des *Mémoires*, Commynes nous avertit :

> « En luy et tous autres princes que j'ay congneuy ou servy, ay congneu du bien et du mal, car ilz sont hommes comme nous »[62].

Louis XI n'échappe donc pas à la condition humaine. Sa couronne ne lui a assuré *ni perfection* (sa sagesse, submergée par la passion, connaît des éclipses) *ni grandeur* : il porte de pauvres habits, il recourt à des procédés farcesques dans la scène du paravent, pour brouiller définitivement Saint-Pol et le Téméraire ; il livre aux Gantois une lettre personnelle de Marie de Bourgogne. *Ni bonheur.* Commynes estime que son maître, de l'enfance à la mort, connut surtout la peine et le tourment (*travail*) et que, à faire la somme des jours où le plaisir l'a emporté sur la douleur, on n'en découvrirait qu'un petit nombre : « [...] et me semble qu'il y en auroit bien vingt de peine et de travail contre ung de plaisir et d'ayse »[63]. Et les *Mémoires* de s'attarder sur les affres du vieillissement, et en particulier sur la vie que le roi mena au Plessis : solitude, mesures sévères pour se faire craindre, fortifications autour de sa résidence, surveillance rigoureuse des abords, réclusion[64]. *Ni privilèges.* Il n'a pu échapper à la souffrance ni retarder l'heure de sa mort, malgré le recours à tous les moyens imaginables, spirituels et temporels ; il n'a bénéficié d'aucun miracle, en dépit des prières de saint François de Paule.

Il participe à la dureté de ce monde. Ses générosités sont intéressées ou excessives (envers l'Église). Même si les torts sont partagés, il a des rapports difficiles avec ses parents les plus proches : son père Charles VII, son fils le futur Charles VIII, sa première femme Marguerite d'Écosse, son frère Charles, sa sœur Yolande de Savoie, son oncle René d'Anjou… Il poursuit ses ennemis d'une haine tenace que le temps n'affaiblit pas. Il est injuste à l'égard des « bons et notables chevaliers qui avoient servy le roy son pere, lesquelz il avoit desappointez a son advenement a la couronne »[65] ; il a emprisonné et chargé de ses « fillettes » beaucoup de gens de bien qui le méritaient si peu que par la suite il les a honorés et enrichis ; il a accablé d'impôts excessifs ses malheureux sujets, ouvrant dans la chair de son pauvre peuple une plaie profonde qui saignera longtemps après sa mort : l'image est de Commynes[66].

62. — I, 1.
63. — II, 330.
64. — Voir *La Destruction des mythes…*, p. 286-288.
65. — I, 85.
66. — II, 290.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'il ait été haï et redouté et qu'il se soit méfié de tout le monde : il « ne se fault esbahir […] s'il pensoit de n'estre point bien voulu, combien que de ceulx qu'il avoit nourriz et qui avoient receu bien de luy, de ceux la eust il trouvé un grand nombre qui pour la mort ne luy eussent faict faulte »[67].

Certains défauts et fautes fréquents chez les princes en général *appartiennent aussi à Louis XI*, et on peut en trouver des preuves dans les *Mémoires*[68] : une justice sommaire, brutale et truquée ; le recours à la force ; des accusations mensongères (comme contre Charles de Melun) ; des charges trop lourdes pour le peuple ; des disgrâces injustes, des serviteurs de Charles VII à Commynes lui-même ; des actions entreprises sans véritable consultation (succession de Bourgogne) ; méfaits des gens d'armes :

> « Je diz cecy pour nostre royaume qui est plus pressé et persécuté de ce cas que nulle autre seigneurie que je congnoisse : et n'y sauroit mectre le remede que ung saige roy. Les autres pays voysins ont d'autres pugnitions »[69].

2. *D'autres défauts sont propres au roi.* D'abord, *sa loquacité.* Sans doute sait-il flatter ses interlocuteurs, sans doute sait-il écouter, mais souvent il lui arrive de mécontenter par ses (bons) mots, de lancer des propositions lourdes de dangereuses conséquences, ou de s'abandonner à des moqueries. Le roi « estoit leger a parler des gens »[70]. En 1475, ce dont il se méfie le plus, c'est de ses écarts de langage : il a peur que ne lui échappe une phrase qui dessille les yeux des Anglais et leur apprenne qu'on les dupe[71]. Ensuite, *son incapacité à supporter la paix* et un besoin maladif d'activité. Non seulement Commynes l'affirme dans le célèbre portrait de Louis XI[72] et il le répète dans le chapitre de conclusion où il passe en revue les grands princes de son temps[73], non seulement il note que, sur son lit de mort, le roi recommanda instamment d'assurer à son royaume cinq ou six années de paix, « ce que jamais, est-il précisé, n'avoit pu souffrir en sa vie »[74], mais il place la même critique dans la bouche des grands féodaux qui craignent que, le conflit franco-bourguignon étant apaisé, le roi « ne brouillast

67. — *Ibidem.*
68. — Voir notre livre cité, p. 268.
69. — II, 216.
70. — I, 68-69.
71. — II, 71.
72. — I, 68.
73. — II, 327.
74. — II, 317.

parmy eulx »[75], car « son esperit ne povoit estre en repos »[76]. *Sa sagesse est intermittente*, disparaissant en temps de paix et de réussite et reprenant le dessus dans l'adversité[77] ; elle intervient pour réparer ses propres fautes, lors de la guerre du Bien Public, quand il rachète au prix fort les serviteurs qu'il avait lui-même chassés, ou dans le règlement de la succession bourguignonne. Enfin, par *goût du changement*, car « les choses longues lui ennuyoient »[78], il éprouve un irrésistible besoin de brusquer les événements et commet ainsi des erreurs. Par exemple lorsqu'il se mit à Péronne entre les mains du Téméraire.

C'est pourquoi, bien qu'il eût été favorisé par le sort, bien qu'il eût l'heureuse fortune de voir disparaître ses ennemis et que ceux-ci eussent été peu intelligents ou indolents ou inexpérimentés ou divisés, bien que Dieu eût été favorable au royaume, son règne donne une impression d'inachevé, car il laissa la France « bien maigre et paouvre ».

Ces faiblesses expliquent que Louis XI ait commis *de lourdes fautes*, dont Commynes fait un relevé assez complet, revenant sur elles surtout dans la première et la troisième parties du règne.

Dans la première partie, c'est-à-dire avant que Commynes ne passe dans le camp du roi, il dénonce surtout deux fautes qu'il qualifie de folie et d'erreur[79] : la disgrâce des conseillers de Charles VII et l'entrevue de Péronne.

Dans la deuxième partie, de 1472 à 1477, durant laquelle Commynes fait office de premier ministre ou de conseiller très écouté, le roi remporta de grands succès[80] et ne commit que de menues erreurs, dont le mémorialiste empêcha qu'elles n'eussent de graves conséquences ; ainsi lorsque Louis XI invita Édouard IV à Paris où il aurait pu souhaiter rester, ou lorsqu'il se moqua, devant un marchand gascon établi outre-Manche, de ses ennemis que du vin et des présents avaient convaincus[81], ou encore quand il fit un mot cruel sur le sort promis au connétable[82].

Dans la troisième période, qui suit l'éloignement de Commynes, celui-ci critique plus vivement Louis XI et son principal conseiller, Jean Daillon. Les fautes s'accumulent. La politique générale est

75. — I, 179.
76. — I, 174.
77. — I, 67-68.
78. — I, 187.
79. — I, 69.
80. — Dislocation de l'alliance anglo-bourguignonne, élimination de Saint-Pol, constitution d'une puissante ligue anti-bourguignonne, défaites, isolement et mort du Téméraire.
81. — II, 258.
82. — II, 74-75.

mal orientée : le roi veut annexer l'État bourguignon par les armes, au mépris du droit, plutôt que par un mariage avec la fille et héritière du Téméraire[83] ; aussi lâchera-t-il la proie pour l'ombre ou du moins échouera-t-il partiellement. Aveuglé par la passion, il choisit mal ses conseillers (Daillon) et ses négociateurs (Oliver Le Daim). Ses procédés sont condamnables moralement, et se soldent le plus souvent par un échec : il est prêt à réduire en cendres une partie de l'Artois si ses envoyés ne réussissent pas dans leur mission[84] ; il ordonne l'exécution de nombreux Arrageois[85] ; il favorise l'Église à l'excès au détriment du peuple[86] ; il remet aux Gantois une lettre confidentielle de la jeune Marie de Bourgogne, ce qui entraîne la mise à mort de deux conseillers plutôt favorables à la France, Hugonet et Humbercourt, et la haine de la princesse qui finit par agréer comme époux Maximilien d'Autriche. En Bourgogne et en Franche-Comté, il commit deux erreurs de jugement : il redouta Georges de La Trémoïlle, alors que plus tard il le remplacera sans rencontrer de difficulté[87] ; il méprisa Jean d'Orange qui, du coup, abandonnera son service et replacera une bonne partie de la Bourgogne sous le gouvernement de la jeune duchesse[88].

Si l'on examine le contenu des chapitres qui suivent la mort de Charles de Bourgogne, c'est-à-dire les chapitres X-XII du livre V et le livre VI, on s'aperçoit que, encore que Commynes ne soit pas avare de formules élogieuses ou affectueuses envers le roi, le pourcentage des échecs et des fautes est singulièrement élevé par rapport aux succès[89].

3. Tout cela signifie qu'un prince, fût-il grand et exceptionnel comme Louis XI, *ne peut réussir sans consulter et écouter des conseillers bien choisis* : assez nombreux pour éviter que l'un d'entre eux n'ait trop d'influence, assez compétents et loyaux pour que leurs avis soient sûrs, assez libres pour qu'ils puissent s'exprimer sans entraves. Commynes fut l'un d'eux, qui, dans ses *Mémoires*, accumule autour de sa personne force qualités et détails flatteurs (courage, dévouement, générosité, fidélité, honnêteté, habilité, à propos, art de flatter et dissimuler, lucidité, prudence, méfiance,

83. — II, 167-168.

84. — II, 173 : « … et me dist en l'oreille que si l'entreprise de maistre Oliver (*Le Dain*) ne se conduysoit et que mons^r^ des Cordes ne se tournast des siens, qu'il feroit brusler le pays d'Arthois en ung endroit, du long de la riviere du Liz, qui se appelle l'Aleue, et puis que incontinent s'en retourneroit en Tourayne. »

85. — II, 189.

86. — II, 293.

87. — II, 263.

88. — II, 206.

89. — Voir notre recensement dans *La Destruction des mythes…*, p. 267-268.

large information…[90]) et qui se montre bien supérieur aux autres. Plus particulièrement, il suggère que c'est à lui qu'il faut attribuer l'issue heureuse de l'entrevue de Péronne, en disqualifiant Louis XI par l'énumération de ses fautes et les autres acteurs par le silence et la minimisation de leur rôle[91]. Bref, s'il est juste de reconnaître en Louis XI un grand génie politique, il convient d'ajouter que, pour mener à bien une opération et échapper aux griffes du Téméraire, il a eu besoin de la constante collaboration discrète et efficace de son mémorialiste. Il en va de même pour les négociations franco-anglaises de 1475 qui aboutirent au traité de Picquigny[92]. Commynes s'y présente comme le bras droit du roi de France tout au long d'une affaire dont il souligne l'importance : le danger était immense, compte tenu de la puissance des forces anglaises[93] et du risque d'une ligue générale entre Édouard IV, le Téméraire et Saint-Pol, d'autant plus que le royaume n'était pas sûr et qu'on s'agitait dans l'ombre en Bretagne et ailleurs : il en serait sorti de grosses difficultés, la dislocation de l'État français et la sujétion du roi, si un accord n'était pas intervenu très tôt[94]. Commynes attribue une bonne part du succès à Dieu ; mais, dans le récit du mémorialiste, il ressort que la réussite vient d'une étroite collaboration entre Louis XI et son conseiller.

III

Peut-être, au-delà de ce portrait contrasté où les qualités et les défauts peuvent sembler s'équilibrer, faut-il aller plus loin. En effet, nous nous heurtons à l'impression confuse que *Commynes n'est pas parvenu à percer totalement le mystère de cette personnalité fuyante* dont la vie et les actes gardent une certaine opacité voire une ambiguïté certaine.

De ce monde obscur où il est souvent difficile et même impossible de déceler le vrai, notre auteur nous suggère qu'il s'agit d'une idée centrale de son œuvre qui commence par l'évocation de l'affaire du bâtard de Rubempré, laquelle nous jette d'entrée de jeu dans un univers sournois, ambigu et dangereux, et dont le véritable accusé est Louis XI, soupçonné d'avoir, en 1464, soudoyé ce bâtard et de l'avoir envoyé en Hollande pour capturer ou même

90. — *Ibidem*, p. 152-174.
91. — *Ibidem,* p. 182-192.
92. — *Ibidem*, p. 193-199.
93. — II, 27.
94. — II, 45 : « Je croy que a plusieurs pourroit sembler que le roy se humilioit trop. Mais les saiges pourroient bien juger par mes parolles precedentes que ce royaume estoit en grand dangier si Dieu n'y eust mis la main. Lequel disposa le sens de nostre roy a eslire saige party et troubla bien celuy du duc de Bourgongne, qui fist tant d'erreurs… »

tuer Charles de Bourgogne. Notre auteur évite de se prononcer, en juxtaposant les protestations arrogantes du chancelier de France Morvilliers et les réponses des princes bourguignons, le duc Philippe le Bon et son fils, et en concluant en Normand par une phrase toute en retournements qui permet de ne repousser aucune des deux thèses en présence :

> « […] ledict conte de Charroloys, le genouil en terre sur ung carreau de veloux, parla a son pere premier et commença de ce bastard de Rubempré, disant les causes estre justes et raisonnables de sa prise et qu'il se monstreroit par proces. *Toutefois*, je croy qu'il ne s'en trouva jamais rien, *mais* estoyent les suspessons grandz, *et* le vey delivrer d'une prison ou il avoit esté cinq ans »[95].

Commynes n'accuse personne : ni le bâtard de Rubempré de s'être aventuré en Hollande pour commettre son méfait, ni Louis XI d'avoir conçu une telle entreprise, ni le Téméraire d'avoir monté l'affaire de toutes pièces pour compromettre le roi. Ce qui surprend davantage, c'est que notre auteur ne disculpe personne, alors qu'il lui eût été facile de blanchir le souverain français, puisque Thomas Basin lui-même, son ennemi acharné, atténue ses accusations par un *uti vulgo ferebatur*. De même, George Chastelain multiplie les réticences : il convient qu'il n'y a qu'une « imputation soupçonneuse, fondee en apparence » ; il accumule les réserves : « la fame couroit assez en couvert que le roy povoit avoir coulpe en la commission de ce bastard pris »[96].

Ajoutons que les historiens modernes, B. A. Pocquet du Haut-Jussé et Paul Murray Kendall ont estimé qu'il s'agissait d'une affaire montée de toutes pièces par le Téméraire pour discréditer le roi.

Le récit d'une autre affaire, encore plus fâcheuse pour la réputation de Louis XI, incite à aller dans le même sens : la mort, le 24 mai 1472, de son frère cadet, le duc Charles de Guyenne, que les féodaux avaient mis à la tête de leurs complots et dont la disparition servit opportunément la politique royale. Ce récit se trouve lui aussi à une place stratégique de l'œuvre, à la fin des trois premiers livres des *Mémoires*, aux chapitres VIII et IX du livre III qui signale aussi le passage de Commynes dans le camp royal. Les ennemis de Louis XI n'ont pas hésité à l'accuser d'avoir empoisonné son

95. — Voir notre *Sur Philippe de Commynes. Quatre études,* Paris, SEDES , 1982, p. 41.

96. — Un thuriféraire de Louis XI n'aurait pas eu de peine à montrer qu'aucun fait précis ne permettait d'accuser formellement le roi et que, si le Téméraire n'avait pas étalé publiquement les aveux du suspect, c'est qu'ils ne comportaient aucune preuve décisive. Rien de tel dans les *Mémoires* de Commynes qui, au plus, nous apprend que ce prétendu criminel finit par être libéré.

frère, le Téméraire en tête et, à sa suite, les historiens comme Thomas Basin, Jacques Meyer et l'Interpolateur de la *Chronique scandaleuse*[97]. Les historiens modernes, Jules Quicherat, Henri Stein et Kendall ont ruiné cette hypothèse.

Or que fait Commynes ? Il ne se prononce pas. Il introduit des remarques qui peuvent alimenter les deux thèses en présence, la mort provoquée par Louis XI ou une mort naturelle[98].

Donc, de nouveau, aucun jugement personnel de notre mémorialiste, qui pense sans doute que, dans ce monde incertain, il est impossible d'avancer une certitude et que Louis XI est trop semblable à ses rivaux pour échapper à tout soupçon.

Enfin, à la fin des *Mémoires*, dans le livre VI, Commynes entremêle des notations très différentes. Les unes attestent une sagesse inaltérée : le roi prodigue les plus judicieux conseils à son successeur ; il juge avec lucidité des affaires flamandes ; il sait feindre pour juguler d'éventuelles révoltes et pour faire croire qu'il est en bonne santé, ainsi quand il ordonne d'acheter des animaux à l'étranger. Les autres notations retouchent cette image au point de la remettre en question sans la ruiner totalement[99]. La défaillance du corps s'accompagne d'une certaine déchéance intellectuelle, la sagesse cédant le pas à l'imagination : Louis XI demande les noms des serviteurs qui l'ont empêché d'approcher de la fenêtre et les éloigne tous, aussitôt, de sa personne. Commynes qualifie cette décision de *fantaisie* et d'*imagination*. De nouveau, il présente des éléments favorables et défavorables, nous laissant le soin de juger. D'un côté, par la bouche d'autrui, il donne à entendre que cet acte est injuste et injustifié : « Beaucoup furent esbahiz de ceste fantaisie, qui blasmerent ce cas, disant qu'ilz avoyent faict pour bien, et disoyent vray »[100]. Mais, d'un autre côté, s'agissant des princes, un acte, à première vue déraisonnable, peut n'avoir rien d'insensé. Louis XI veut continuer à être obéi au doigt et à l'oeil, partout et toujours, malade et bien portant, sur les problèmes importants comme sur les questions mineures. La rigueur du châtiment doit décourager d'entreprendre sur son pouvoir, à plus forte raison de le mettre en tutelle :

> « Le dict roy Loys […] en faisoit plus de semblant qu'il ne luy tenoit au cueur, car le principal fons de ceste matiere estoit de peur qu'on ne le voulsist maistrier, et entre autres choses en expedicion

97. — Voir *Sur Philippe de Commynes…*, p. 48-49,
98. — *Ibidem*, p. 51-52.
99. — *Ibidem*, p. 62-63.
100. — II, 282.

de ses affaires et matieres, soubz couleur de dire que son sens ne fust pas bon »[101].

Ce zèle avait été peut-être maladroit, puisque, à son arrivée, Angelo Cato ordonna d'« ouvrir les fenestres et bailler l'air », déterminant un mieux sensible. Bref, le roi continue d'être redouté : « Nous faisions peu d'expedition en actendant la fin de ceste maladie, car il estoit maistre avecques lequel il failloit charrier droict »[102].

Si le roi continue à négocier habilement avec les Gantois et accentue les divisions entre leur prince et eux, il se livre pieds et poings liés à son médecin Jacques Coictier, et son comportement inquiète au point que certains, incapables de comprendre les raisons de cet esprit tortueux, estiment qu'il est devenu fou. Commynes repousse une explication trop simpliste, fruit de l'ignorance, mais il apporte des détails qui restituent au réel son ambiguïté et incitent à la prudence : Louis XI éloigne de lui tous ses familiers sans rien leur ôter ; il prend des décisions bizarres et étranges ; il donne même un ordre qu'il eût été dangereux de respecter et d'exécuter : « […] il y eut quelque commandement extraordinaire et qui n'estoit de tenir»[103]. Le mémorialiste s'abstient de préciser. Est-ce pour préserver la mémoire de son maître, ou tout autant était-il incapable de prononcer un jugement net ?

Aussi, pour rendre cette opacité, il lui arrive de donner plusieurs explications,[104] ou bien, le plus souvent, il mêle les roses aux épines, comme dans le portrait bien connu qu'il donne de Louis XI dans le livre I[105]. C'est le plus sage, mais surtout pour se sortir d'un mauvais pas, au temps de l'adversité. Dans le besoin, il fut singulièrement généreux envers les gens habiles qu'il avait commis la faute de disgracier et de chasser à l'époque de la prospérité et de la paix. Il savait écouter et s'informer ; ces qualités sauvèrent sa couronne contre les efforts des ennemis qu'il avait lui-même suscités et dressés contre lui lorsqu'il était monté sur le trône. Était-il sage au milieu de la tempête ? Dès qu'elle s'était

101. — II, 283.
102. — II, 284.
103. — II, 312.
104. — Ainsi, pour expliquer pourquoi Louis XI révèle au Téméraire les menées de Campobasso, Commynes dit d'abord (II, 97) que Louis XI méprise la méchanceté satanique de cet homme, et ensuite (II, 142) que non seulement il éprouve de la répugnance à l'égard du traître, mais encore il ne veut pas agir contre le duc pendant une trêve, pas plus qu'il ne comprend quel intérêt pousse l'Italien. C'est une manière de perpétuer l'ambiguïté, car on peut penser que l'attitude du souverain eût été autre si les deux princes n'avaient été liés par un traité ou même s'il avait pu percer à jour les desseins de Campobasso.
105. — Voir notre étude dans *La Destruction des mythes…*, p. 225-226.

apaisée ou éloignée, dès qu'il s'imaginait ne plus courir de danger, incapable de rester en repos, il mécontentait ses voisins ou ses sujets par de « petiz moyens » et sans grand profit. Dieu le punit en ce monde pour ne pas avoir à le faire dans l'autre, et les souffrances physiques et morales qu'il endura avec patience ne différèrent guère de celles qu'il infligea aux autres : il fut donc un maître impitoyable et cruel que Dieu a jugé nécessaire de frapper, mais il a eu le mérite de supporter patiemment son châtiment, et Dieu, par une faveur insigne, a voulu ainsi abréger son temps de purgatoire ou même lui éviter l'enfer. Dur envers le peuple et d'une justice trop rigoureuse, ce fut toutefois le meilleur prince que Commynes ait connu. S'il accablait ses sujets d'impôts, il les défendait contre autrui, français ou étranger. La misère du peuple inspirait de la compassion, mais ce maître exigeant ne thésaurisait pas : l'argent ne faisait que passer entre ses mains, car « il prenoit tout et despendoit tout. »

En conclusion, une réserve, le plus souvent, limite et diminue l'éloge, et nous pourrions multiplier les exemples.

Il semble que la personnalité de Louis XI ait obsédé son mémorialiste qui a éprouvé à son égard des sentiments divers : de l'admiration, de la gratitude, de l'amitié, de l'affection, mais aussi de la pitié et, sans doute, de la méfiance et de la rancœur, et, comme nous l'avons dit pour finir, l'impression de ne pas parvenir à le connaître vraiment. Faut-il aller jusqu'à penser qu'il a fini par lui reprocher de l'avoir amené à changer de camp et de ne pas lui avoir conservé jusqu'au bout une confiance totale ? Faut-il aller jusqu'à penser que, profitant de la demande d'Angelo Cato qui l'avait incité à mettre par écrit ses souvenirs sur son maître, il ait voulu, plus ou moins consciemment, se libérer de son emprise en le démythifiant par un examen minutieux et sans complaisance de ses actes et de ses pensées ? Ces questions méritent à tout le moins d'être posées.

Jean Dufournet
Université de Paris III